

*« D'où je conclus que les français n'ont point de musique et n'en peuvent avoir, ou que, si jamais ils en ont une, ce sera tant pis pour eux. »*

L'auteur de cette critique est à l'origine d'un tollé général qui anime les cercles musicaux, littéraires et philosophiques dans la Capitale au milieu XVIIIème siècle.

Défenseur des idées musicales du surintendant de Louis XIV, il est pris à parti dans cette querelle. Son œuvre lyrique constitue la plus grande partie de sa composition.

Pièce de pur divertissement en plusieurs actes dans laquelle une place prépondérante est laissée à la danse.

L'une d'elles conte des aventures amoureuses dans plusieurs pays « exotiques », mêlant costumes somptueux, décors, « grand spectacle », symbole d'une époque raffinée, vouée aux plaisirs et à la galanterie de Louis XIV et de sa cour.

Quel est le nom de cette œuvre musicale ?